

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/01/2020

Dossier complet le :

16/01/2020

N° d'enregistrement :

2020-9415

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage pour la reconnaissance de l'aquifère de l'Oligocène dans la région de Dax (40)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département des Landes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. FORTINON Xavier, président du Conseil départemental des Landes

RCS / SIRET

2 2 4 0 0 0 0 1 8 0 0 0 1 6

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27-d	Création d'un forage de reconnaissance de 400 à 500 m de profondeur

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage de reconnaissance de 400 à 500 m de profondeur pour reconnaître les capacités et potentialités de l'aquifère de l'Oligocène à l'Ouest de la commune de Dax

4.2 Objectifs du projet

Améliorer la connaissance géologique et hydrogéologique à l'Ouest de Dax. L'objectif à termes est de connaître les potentialités du réservoir dans le secteur en vue de créer des forages pour l'alimentation en eau potable du secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage sera réalisé sur la commune de Mées, emplacement qui a été identifié grâce à des études antérieures sur la formation géologique du synclinal de Saubagnacq

La nappe visée par le forage est celle de l'Oligocène. Elle sera captée entre 200 et 400 m, voire 500 m, de profondeur (cotes prévisionnelles). Le forage sera techniquement conforme à l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003.

Les travaux de forage auront une durée approximative de 4 à 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet ouvrage sera utilisé en tant que piézomètre

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La réalisation du forage relèverait des procédures réglementaires suivantes :

- Du code de l'environnement, articles R214-1 à R214-56, (rubrique 1.1.1.0 : déclaration),
- Du code de l'environnement articles R122-1 à R122-24,

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'un forage de reconnaissance à l'Oligocène à l'Ouest de Dax	
Profondeur prévisionnelle de l'ouvrage :	400 - 500 m
Création d'une plate-forme de chantier empierrée	700 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route de l'Estanque
40990 Méès

Coordonnées Lambert 93:

X = 366 710 m
Y = 6 299 095 m

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 08' 11" 168 Lat. 43° 42' 44" 278

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Empty text box for project details and authorization date.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral n°E2005/14 du 28 février 2005 constatant la liste des communes incluses dans les zones de répartition des eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux sites Natura 2000 sont situés à proximité du projet : • à 2 km du site Natura 2000 directive habitat « Tourbière de Mées (FR7200727) » ; • à 4 km du site Natura 2000 directive oiseaux « Barthes de l'Adour (FR7210077) ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pompage temporaire et limité d'eau souterraine pendant la phase de chantier du forage
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase de travaux, les rejets des eaux de développement de l'ouvrage et de pompages d'essais seront réalisés dans la noue présente à proximité du site. Ces eaux sont traitées sur site avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les eaux traitées seront compatibles avec le milieu récepteur (eau de qualité potable)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation temporaire d'espace boisé le temps des travaux (700 m2). La parcelle concernée par le projet est considérée comme "espace boisé classé" d'après le PLU de Mées du 17 juillet 2019. La création d'un forage de reconnaissance est autorisé d'après le règlement du PLU (article N2 notamment)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de risque inondation : zone d'implantation à l'extérieur de la limite de délimitation zone inondable Sismicité : zone 2 (faible) Feux de forêt
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements minimes lors de l'amenée et du repli quotidiens du matériel et du personnel
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les machines seront insonorisées selon la réglementation en vigueur. Sauf contraintes de chantier exceptionnelles décidées en accord avec le maître d'oeuvre, les travaux seront exécutés sur la plage horaire 7h-20h, exceptés les dimanches et jours fériés. L'entreprise devra se conformer à la réglementation municipale éventuelle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, rejet des eaux de développement du forage et des pompages d'essais au milieu naturel . Qualité des eaux rejetées similaire à de l'eau potable.</p> <p>Traitement des eaux brutes avant rejet (décantation des MES,...) lors du chantier de forage.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les déchets seront évacués du site et gérés conformément à la réglementation générale.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le forage sera techniquement conforme à l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003 relatif aux rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature Loi sur l'eau. Il ne sera pas vecteur de pollution (échange d'eaux de nappe, ...).

Le forage, en plus d'améliorer la connaissance géologique et hydrogéologique local, permettra d'avoir un point de suivi de la nappe de l'Oligocène.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation de ce forage a pour objectif d'améliorer la connaissance géologique et hydrogéologique de l'aquifère de l'Oligocène à l'ouest de Dax.

Pendant la phase chantier, toutes les mesures seront prises afin de minimiser les nuisances pour les tiers et le milieu naturel notamment en ce qui concerne les rejets en phase de développement de l'ouvrage (limités dans le temps lors de la création d'un forage). Les rejets seront suivis et traités en conséquence pour réduire au maximum l'impact (décantation des MES...).

La réalisation des travaux de forage fera l'objet d'un dossier de déclaration loi sur l'eau.

Ce forage servira de piézomètre et sera utilisé dans le suivi de l'aquifère de l'Oligocène

Le projet ne paraît donc pas nécessiter d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mont-de-Marsan

le, 15/01/2020

Signature

Pour le Président et par délégation,
La Directrice,

Lucie TAVERNE

Réalisation d'un forage pour la reconnaissance de l'aquifère de l'Oligocène dans la région de Dax (40)

Demande d'examen au cas par cas



Fiche Signalétique

Réalisation d'un forage pour la reconnaissance de l'aquifère de l'Oligocène dans la région de Dax (40) Demande d'examen au cas par cas

CLIENT

Raison sociale	Département des Landes
Coordonnées	23 rue Victor Hugo 40025 Mont-de-Marsan CEDEX
Contact / Destinataire	M. FLANDIN et M. DARTIGUELONGUE Hydrogéologue départemental Tel : 05.58.05.40.40 E-mail : david.flandin@landes.fr E-mail : christophe.dartiguelongue@landes.fr




SITE D'INTERVENTION

Raison sociale	Route de l'Estanque 40990 Mées
Famille d'activité	Alimentation en eau potable
Domaine Antea Group	Eau

DOCUMENT

Date de remise	Décembre 2019
Nombre d'exemplaire remis	1 PDF
Pièces jointes	-
Responsable Commercial	M. Adrien JOBARD

N° Rapport/ N°Projet	A102355A/AQUP190298
Révision	/

	Nom	Fonction	Date	Signature
Rédaction	J. BODINIET	Ingénieur d'études	Décembre 2019	
Vérification	A. JOBARD	Responsable d'équipe	Décembre 2019	
Secrétariat	D. CARPENTIER	Assistante	Décembre 2019	

Sommaire

Formulaire CERFA 14737*03.....	5
Annexe obligatoire n°1 : informations nominatives relatives au maitre d'ouvrage ou pétitionnaire	7
Annexe obligatoire n°2 : plan de situation.....	9
Annexe obligatoire n°3 : photographies	12
Annexe obligatoire n°4 : plan du projet	15
Annexe obligatoire n°5 : plan des abords du projet	16
Annexe obligatoire n°6 : localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000	17

Table des illustrations

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du projet de forage de reconnaissance sur fond IGN (échelle 1/25 000)	9
Figure 2 : Localisation du projet de forage de reconnaissance en vue arienne (échelle 1/4 000)	10
Figure 3 : Localisation du projet de forage de reconnaissance sur fond cadastral (source : cadastre.gouv).....	11
Figure 4 : Localisation des prises de vues du 17/10/2019	12
Figure 5 : Photo 1 du 17/10/2019	13
Figure 6 : Photo 2 du 17/10/2019	13
Figure 7 : Photo 3 du 17/10/2019	14
Figure 8 : Coupe géologique et technique prévisionnelles du forage de reconnaissance.....	15
Figure 9 : Localisation des prises de vues du 17/10/2019	16
Figure 10 : Localisation des zones Natura 2000 Directive Habitat.....	17

Liste des tableaux

Tableau 1 : Localisation du projet de forage de reconnaissance	9
--	---

Formulaire CERFA 14737*03

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage pour la reconnaissance de l'aquifère de l'Oligocène dans la région de Dax (40)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département des Landes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. FORTINON Xavier, président du Conseil départemental des Landes

RCS / SIRET

2	2	4	0	0	0	0	1	8	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27-d	Création d'un forage de reconnaissance de 400 à 500 m de profondeur

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage de reconnaissance de 400 à 500 m de profondeur pour reconnaître les capacités et potentialités de l'aquifère de l'Oligocène à l'Ouest de la commune de Dax

4.2 Objectifs du projet

Améliorer la connaissance géologique et hydrogéologique à l'Ouest de Dax. L'objectif à termes est de connaître les potentialités du réservoir dans le secteur en vue de créer des forages pour l'alimentation en eau potable du secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage sera réalisé sur la commune de Mées, emplacement qui a été identifié grâce à des études antérieures sur la formation géologique du synclinal de Saubagnacq

La nappe visée par le forage est celle de l'Oligocène. Elle sera captée entre 200 et 400 m, voire 500 m, de profondeur (cotes prévisionnelles). Le forage sera techniquement conforme à l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003.

Les travaux de forage auront une durée approximative de 4 à 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet ouvrage sera utilisé en tant que piézomètre

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La réalisation du forage relèverait des procédures réglementaires suivantes :

- Du code de l'environnement, articles R214-1 à R214-56, (rubrique 1.1.1.0 : déclaration),
- Du code de l'environnement articles R122-1 à R122-24,

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'un forage de reconnaissance à l'Oligocène à l'Ouest de Dax	
Profondeur prévisionnelle de l'ouvrage :	400 - 500 m
Création d'une plate-forme de chantier empierrée	700 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route de l'Estaque
40990 Mées

Coordonnées Lambert 93:

X = 366 710 m
Y = 6 299 095 m

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 0 8' 1 1" 168 Lat. 4 3° 4 2' 4 4" 278

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Empty text box for project details and authorization date.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral n°E2005/14 du 28 février 2005 constatant la liste des communes incluses dans les zones de répartition des eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux sites Natura 2000 sont situés à proximité du projet : • à 2 km du site Natura 2000 directive habitat « Tourbière de Mées (FR7200727) » ; • à 4 km du site Natura 2000 directive oiseaux « Barthes de l'Adour (FR7210077) ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pompage temporaire et limité d'eau souterraine pendant la phase de chantier du forage
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase de travaux, les rejets des eaux de développement de l'ouvrage et de pompages d'essais seront réalisés dans la noue présente à proximité du site. Ces eaux sont traitées sur site avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les eaux traitées seront compatibles avec le milieu récepteur (eau de qualité potable)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation temporaire d'espace boisé le temps des travaux (700 m2). La parcelle concernée par le projet est considérée comme "espace boisé classé" d'après le PLU de Mées du 17 juillet 2019. La création d'un forage de reconnaissance est autorisé d'après le règlement du PLU (article N2 notamment)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de risque inondation : zone d'implantation à l'extérieur de la limite de délimitation zone inondable Sismicité : zone 2 (faible) Feux de forêt
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements minimes lors de l'amenée et du repli quotidiens du matériel et du personnel
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les machines seront insonorisées selon la réglementation en vigueur. Sauf contraintes de chantier exceptionnelles décidées en accord avec le maître d'oeuvre, les travaux seront exécutés sur la plage horaire 7h-20h, exceptés les dimanches et jours fériés. L'entreprise devra se conformer à la réglementation municipale éventuelle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, rejet des eaux de développement du forage et des pompages d'essais au milieu naturel . Qualité des eaux rejetées similaire à de l'eau potable.</p> <p>Traitement des eaux brutes avant rejet (décantation des MES,...) lors du chantier de forage.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les déchets seront évacués du site et gérés conformément à la réglementation générale.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le forage sera techniquement conforme à l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003 relatif aux rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature Loi sur l'eau. Il ne sera pas vecteur de pollution (échange d'eaux de nappe, ...).

Le forage, en plus d'améliorer la connaissance géologique et hydrogéologique local, permettra d'avoir un point de suivi de la nappe de l'Oligocène.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation de ce forage a pour objectif d'améliorer la connaissance géologique et hydrogéologique de l'aquifère de l'Oligocène à l'ouest de Dax.

Pendant la phase chantier, toutes les mesures seront prises afin de minimiser les nuisances pour les tiers et le milieu naturel notamment en ce qui concerne les rejets en phase de développement de l'ouvrage (limités dans le temps lors de la création d'un forage). Les rejets seront suivis et traités en conséquence pour réduire au maximum l'impact (décantation des MES...).

La réalisation des travaux de forage fera l'objet d'un dossier de déclaration loi sur l'eau.

Ce forage servira de piézomètre et sera utilisé dans le suivi de l'aquifère de l'Oligocène

Le projet ne paraît donc pas nécessiter d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mont-de-Marsan

le, 15/01/2020

Signature

Pour le Président et par délégation,
La Directrice,

Lucie TAVERNE

Annexe obligatoire n°1 : informations nominatives relatives au maitre d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe obligatoire n°2 : plan de situation

Les figures suivantes rappellent les coordonnées géographiques et cadastrales du projet de forage de reconnaissance (Tableau 1, Figure 1, Figure 2 et Figure 3) :

Tableau 1 : Localisation du projet de forage de reconnaissance

Département	Landes (40)
Commune	Mées (40990)
Section cadastrale	AO
Parcelle cadastrale	44
Coordonnées géographiques (Lambert 93)	X = 366 710 m
	Y = 6 299 095 m
	Z = 38,7 m NGF

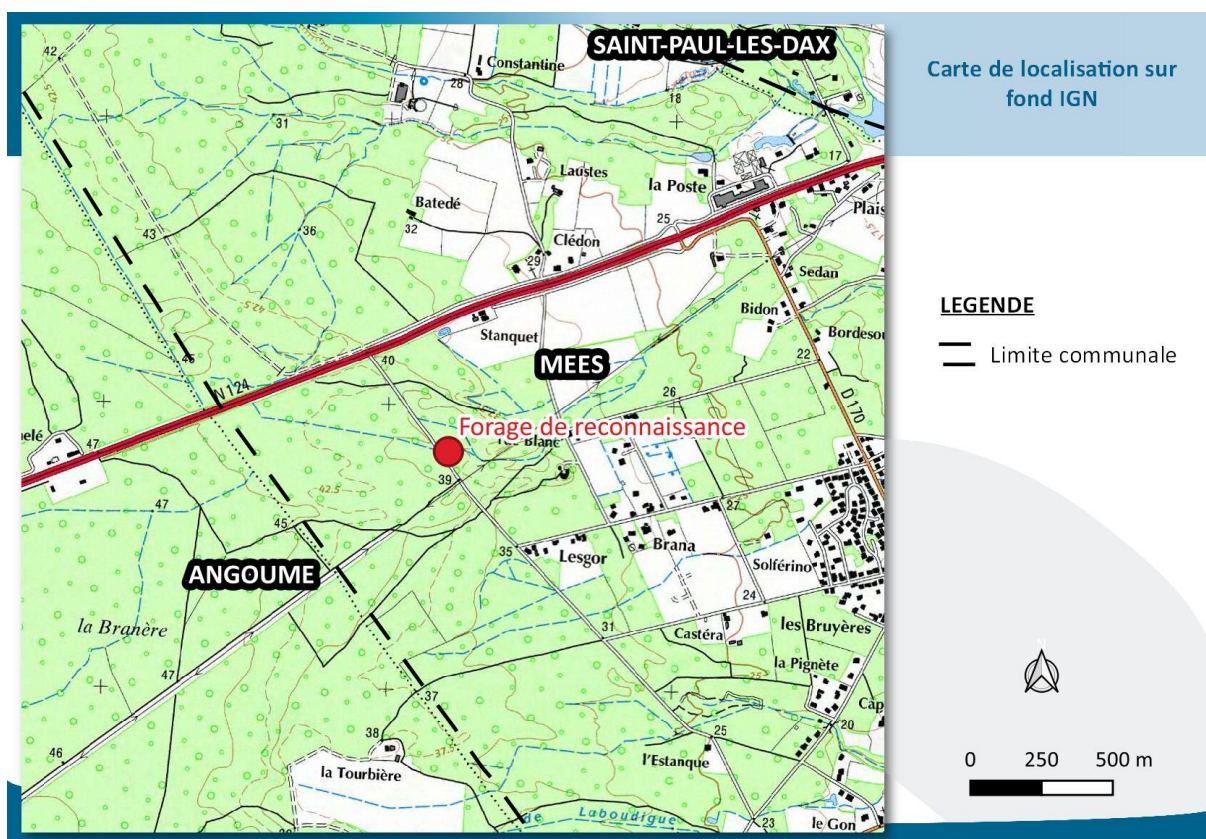


Figure 1 : Localisation du projet de forage de reconnaissance sur fond IGN (échelle 1/25 000)



Figure 2 : Localisation du projet de forage de reconnaissance en vue arienne (échelle 1/4 000)

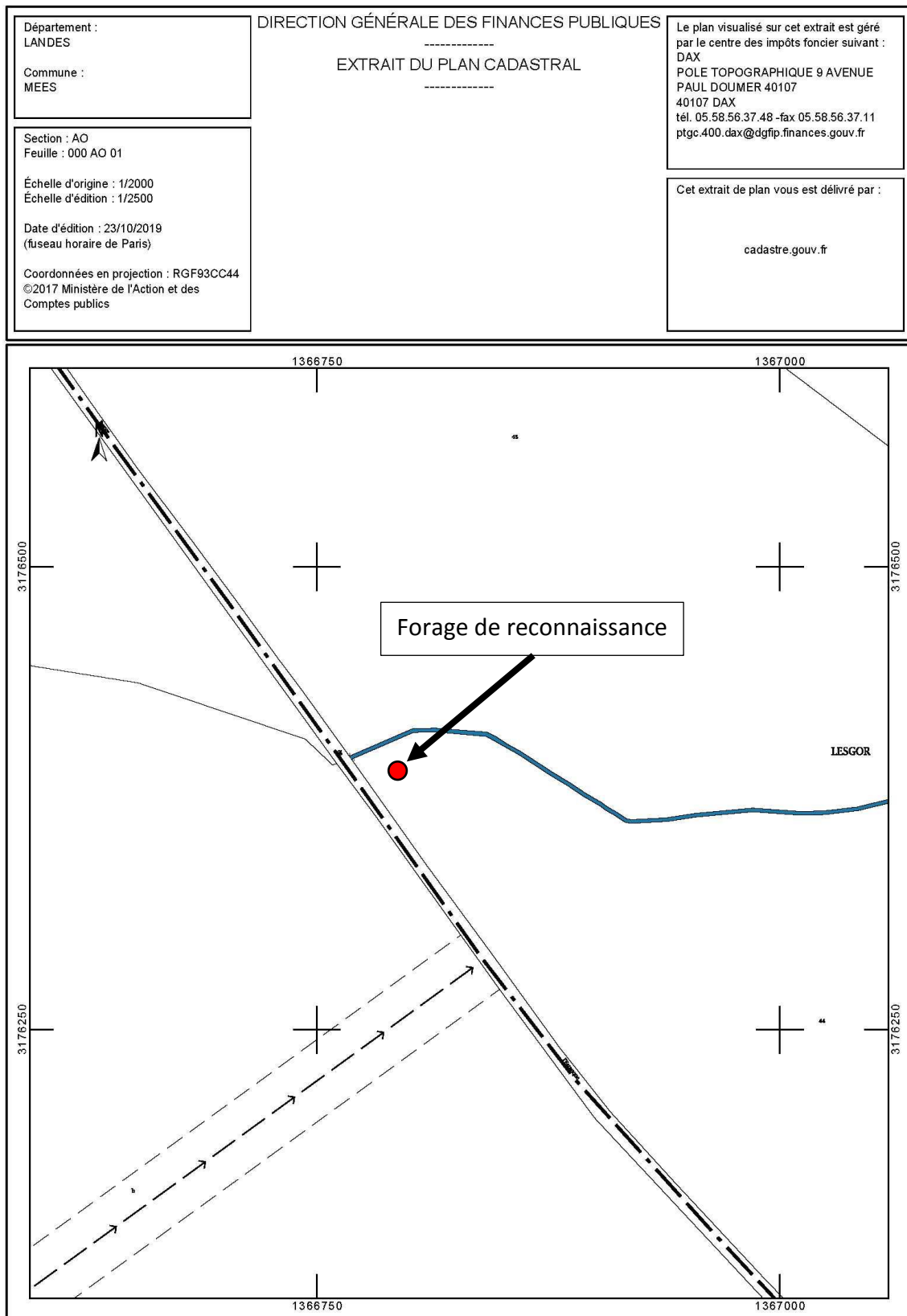


Figure 3 : Localisation du projet de forage de reconnaissance sur fond cadastral (source : cadastre.gouv)

Annexe obligatoire n°3 : photographies

Des photos du site d'implantation du forage ont été réalisées le 17/10/2019 (Figure 4). Ces photos montrent que la zone est principalement forestière (Figure 5, Figure 6 et Figure 7).

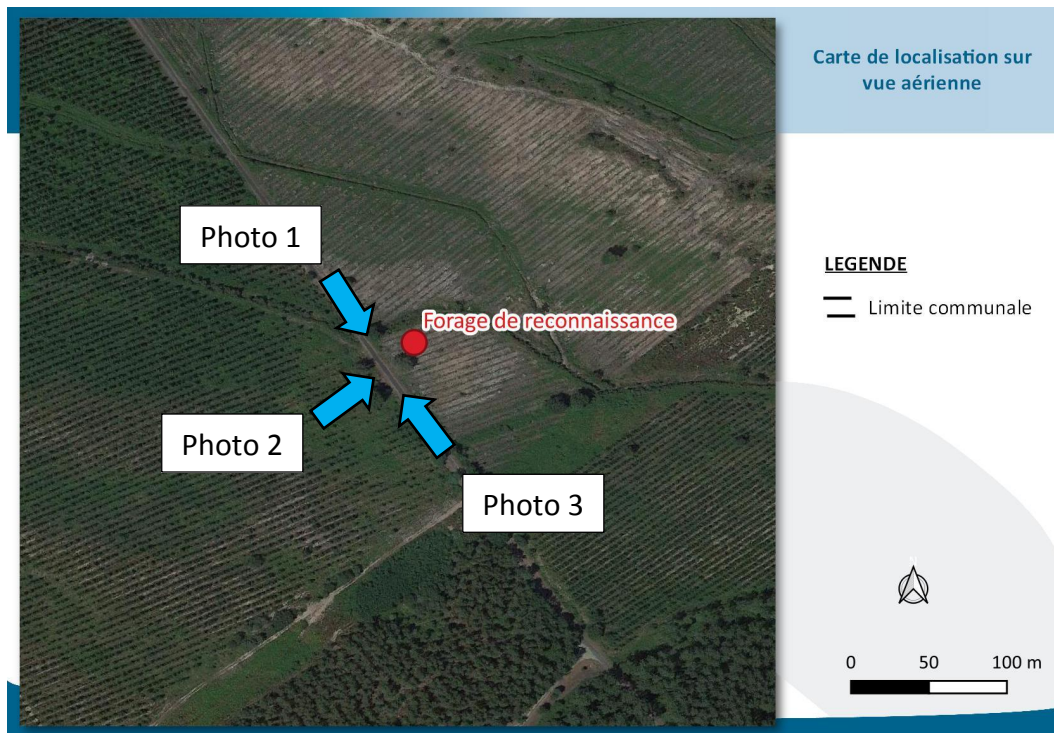


Figure 4 : Localisation des prises de vues du 17/10/2019



Figure 5 : Photo 1 du 17/10/2019



Figure 6 : Photo 2 du 17/10/2019



Figure 7 : Photo 3 du 17/10/2019

Annexe obligatoire n°4 : plan du projet

La coupe prévisionnelle du forage de reconnaissance est présentée ci-dessous (Figure 8).

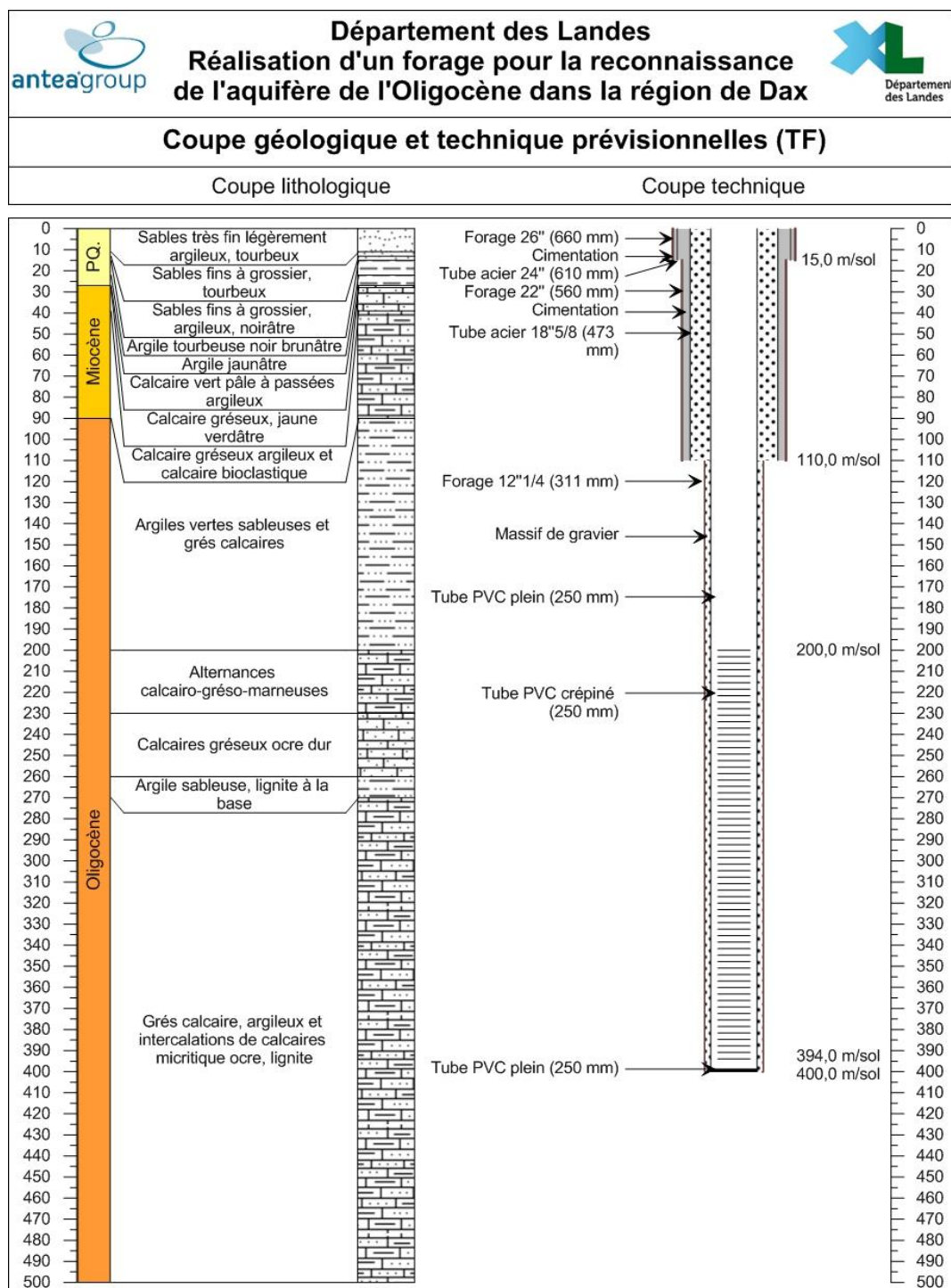


Figure 8 : Coupe géologique et technique prévisionnelles du forage de reconnaissance

Annexe obligatoire n°5 : plan des abords du projet

L'implantation du projet de forage de reconnaissance est située en zone forestière (Figure 9).



Figure 9 : Localisation des prises de vues du 17/10/2019

Annexe obligatoire n°6 : localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

Deux sites Natura 2000 sont situés à proximité du projet (Figure 10) :

- à 2 km du site Natura 2000 directive habitat « Tourbière de Mées (FR7200727) » ;
- à 4 km du site Natura 2000 directive oiseaux « Barthes de l'Adour (FR7210077) ».

Le site d'étude n'est pas localisé dans une zone Natura 2000. Les travaux se feront dans le sous-sol et le forage de reconnaissance n'aura pas d'impact sur les milieux superficiels.

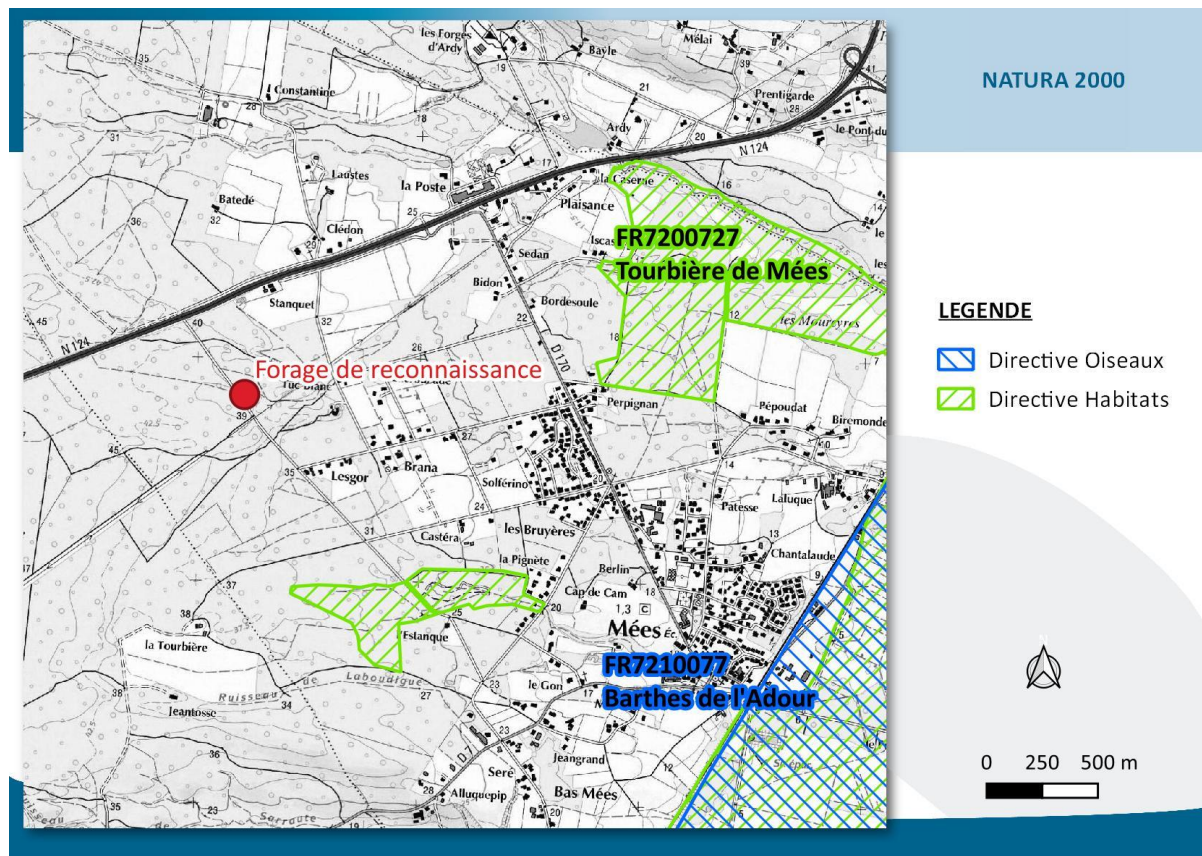


Figure 10 : Localisation des zones Natura 2000 Directive Habitat

Observation sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable. Les incertitudes ou les réserves qui seraient mentionnées dans la prise en compte des résultats et dans les conclusions font partie intégrante du rapport.

En conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou d'une reproduction partielle de ce rapport et de ses annexes ainsi que toute interprétation au-delà des énonciations d'Antea Group ne sauraient engager la responsabilité de celui-ci. Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Ce rapport devient la propriété du Client après paiement intégral de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement. A partir de ce moment, le Client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser, sous réserve de respecter les limites d'utilisation décrites ci-dessus.

